



18^{ème} CONCOURS INTERNATIONAL MUSIQUE DE CHAMBRE – LYON

TRIO PIANO, VIOLON, VIOLONCELLE

Mercredi 12 avril au Samedi 15 avril 2023

“Le dévouement de votre concours à la musique de chambre représente un modèle exemplaire dans le monde entier. Le grand intérêt du public, combiné au travail remarquable des célèbres jurys, démontre que votre concours reste un des plus élevés de notre Fédération”.

Benjamin Woodroffe, secrétaire général

Fédération mondiale des concours internationaux de musique, mai 2016

- 2004** : TRIO AVEC PIANO
 - 2005** : QUINTETTE DE CUIVRES
 - 2006** : VOIX ET PIANO, *lied et mélodie*
 - 2007** : DUO VIOLON ET PIANO
 - 2008** : QUINTETTE À VENT
 - 2009** : QUATUOR À CORDES
 - 2011** : TRIO AVEC PIANO
 - 2012** : QUINTETTE DE CUIVRES
 - 2013** : VOIX ET PIANO, *lied et mélodie*
 - 2014** : DUO VIOLON ET PIANO
 - 2015** : QUATUOR À CORDES
 - 2016** : DUO VIOLONCELLE ET PIANO
 - 2017** : QUINTETTE À VENT
 - 2018** : TRIO AVEC PIANO
 - 2019** : VOIX ET PIANO, *lied et mélodie*
 - 2021** : VIOLON ET PIANO
 - 2022** : VIOLONCELLE ET PIANO
-

Le CIMCL reçoit le soutien de :

Région Auvergne-Rhône-Alpes, Métropole de Lyon, Ville de Lyon, Université Lumière Lyon 2, Opéra de Lyon, Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon, Conservatoire à rayonnement régional de Lyon, Sacem, Seam, Caisse d'Épargne Rhône Alpes, Domino Assist'm, Gardette industrie, Domino assist'm, Calexa Group, C.Ozé, Restalliance, Groupe Acti Conseil, Initiative Octalfa, Fondation Salabert, Savarez, RSM expertise comptable, Atelier de lutherie Alexandre Snitkovski, Lyon Parc Auto, Cercle des amis du concours

REGLEMENT

Le dix-huitième concours international de musique de chambre de Lyon (*CIMCL*) s'adresse aux **Trios piano, violon, violoncelle.**

Ce concours est ouvert aux artistes de toutes nationalités, nés après le 12 avril 1991.

Le concours décernera un 1^{er} prix, un 2^{ème} prix, un 3^{ème} prix et plusieurs prix spéciaux.

Le concours se déroulera à Lyon en France du mercredi 12 avril au samedi 15 avril 2023. Le concert des lauréats se tiendra en octobre 2023, à une date à déterminer ultérieurement.

En cas d'impossibilité de tenir le concours en présentiel à Lyon, pour des raisons sanitaires ou autres, une solution de concours en vidéo sera étudiée et proposée.

Le Concours International de Musique de Chambre – Lyon est adhérent depuis 2007 à la **Fédération Mondiale des Concours Internationaux de Musique (FMCIM).**

JURY

Vincent Coq (pianiste, Français – Paris, Genève)

Attila Falvay (violoniste, Hongrois - Budapest)

David Grimal (violoniste, Français - Paris)

Louise Hopkins (violoncelliste, Anglaise - Londres)

La composition du jury pourra être modifiée en cas d'incapacité de l'un de ses membres.

INSCRIPTION

Date limite d'inscription : 8 janvier 2023 à minuit (heure de Paris).

Les candidats devront envoyer **par mail** un dossier d'inscription comprenant les documents suivants :

- La **fiche d'inscription** dûment complétée au format Excel ou compatible (.xlsx)
- Le **formulaire Biographies et répertoire** complété au format word ou compatible (.doc)
- Une photographie du **trio** (noir et blanc, 300 dpi, min. 10 cm x 15 cm)
- Une image de la **carte d'identité** (100 dpi, format .pdf ou jpeg) de chacun des artistes
- Le **règlement des frais d'inscription de 150 €** pour le trio. Les frais d'inscription ne seront pas remboursés, même si le trio n'est pas sélectionné pour participer au concours.
- Un **lien internet** vers l'enregistrement vidéo des œuvres de la pré-sélection (youtube, dropbox, etc.)

Le règlement se fera par **virement** à l'ordre de :

Concours International de Musique de Chambre de Lyon (CIMCL)

Nom et adresse de la banque : Société générale - 19 rue Victor Hugo 69002 Lyon - France

Code banque : 30003

Code guichet : 02001

N° de compte : 00037266711

clé RIB : 34

IBAN : FR76 3000 3020 0100 0372 6671 134

BIC (SWIFT) : SOGEFRPP

CIMCL

11 place Tobie Robotel – 69001 Lyon - France

Les frais de change et de virement sont à la charge des candidats.

Merci d'indiquer le nom du trio pour identification de votre virement.

ADMISSION

La direction du concours organisera une présélection. Les candidats devront fournir **au plus tard le 8 janvier 2023 à minuit** un enregistrement vidéo des 2 œuvres suivantes. Chaque œuvre devra être enregistrée sans aucun montage. Les œuvres pourront être enregistrées séparément.

- **Ludwig van Beethoven** : *Trio des esprits (Geister Trio)* en Ré majeur op.70 n°1, 1^{er} mouvement, sans reprise
- **Joseph Haydn** : un mouvement d'un trio au choix

Les vidéos devront être adressées sous forme de lien de streaming : Youtube, DropBox, Vimeo, etc.

Les artistes doivent être filmés avec un plan fixe. Les vidéos devront être clairement identifiables : noms des artistes, nom des œuvres + compositeur, date et lieu de l'enregistrement.

Seuls les dossiers complets seront étudiés.

Les candidats seront informés **par mail** de leur admission définitive au plus tard le 3 février 2023.

15 trios maximum seront sélectionnés pour prendre part aux épreuves à Lyon.

VOYAGE ET HEBERGEMENT

Les voyages, l'hébergement et les frais de séjour sont à la charge des candidats.

Des chambres chez l'habitant pourront être proposées gracieusement. Le cas échéant, elles seront attribuées en priorité aux artistes les plus éloignés de Lyon, qui en font la demande. En échange, les artistes pourront être sollicités pour offrir un moment musical à leurs hôtes. Merci de nous faire savoir votre intérêt pour un hébergement chez l'habitant, après le résultat des présélections.

RECEPTION

Les candidats retenus devront se présenter obligatoirement sur le lieu du concours dès le **mardi 11 avril 2023 entre 13H00 et 18H00**, munis de justificatifs d'identité, pour confirmer leur participation.

L'ordre de passage des candidats sera déterminé par tirage au sort à 18H00.

REPETITIONS

Des salles de travail seront mises à disposition des candidats à partir du mardi 11 avril 14H et pendant toute la durée du concours. Un planning équitable d'occupation des salles de travail sera établi par la direction du concours.

EPREUVES

Les épreuves seront publiques et libres d'accès. Le jury se réserve le droit d'interrompre les candidats ou de faire jouer certains mouvements des œuvres interprétées. L'ordre des pièces est laissé libre au choix des candidats.

La partition de **Daniel Arango Prada**, imposée pendant les épreuves, sera disponible dans le commerce à partir de février 2023.

Les épreuves pourront être enregistrées (audio et vidéo) en vue de retransmissions (en direct ou en différé) sur différents médias (Université Lumière Lyon 2, Classic@Home, France Musique...).

PROGRAMME

Pour laisser la possibilité aux ensembles de montrer l'étendue de leur travail, dans les différents styles, les Trios pré-sélectionnés joueront les 3 récitals qui forment les épreuves du concours.

Chaque Trio pré-sélectionné devra présenter **3 récitals de 45' maximum**, incluant à sa guise et dans l'ordre qu'il souhaite :

1. Daniel Arango Prada : Création
2. Au moins, un mouvement d'un Trio romantique français parmi les compositeurs suivants : Gabriel Fauré, Mel Bonis, Camille Saint-Saëns, Théodore Gouvy, Anton Reicha, Germaine Tailleferre
3. Un ou plusieurs mouvements d'un Quatuor avec alto d'une durée maximum de 20' parmi :
 - Brahms - Quatuor avec piano n°1 en Sol mineur op. 25 (*alla Zingarese*)
 - Dvorak - Quatuor en Ré majeur op. 23
 - Dvorak - Quatuor n°2 en Mib majeur op. 87
 - Schumann - Quatuor n°1 en Mib majeur op. 47
 - Mendelssohn - Quatuor n°3 en Si mineur op. 3

Des altistes seront à la disposition des Trios sélectionnés pour répéter. 2 heures de répétition (minimum) sont prévues. Les Trios devront jouer avec les Altistes proposés par le concours. Les candidats ne pourront jouer plusieurs fois le même compositeur au long des 3 récitals, excepté les compositeurs imposés dans la liste des Quatuors (Brahms, Dvorak, Schumann, Mendelssohn). Les candidats peuvent décider de jouer des extraits d'œuvres ou des œuvres en entier. Les œuvres de la présélection peuvent être rejouées pendant le concours. Plusieurs prix spéciaux honorifiques viendront récompenser les interprétations spécifiques, les originalités, la conception des récitals, l'attention à la musique contemporaine... Les récitals seront répartis tout au long des journées du concours, les candidats ne joueront pas plusieurs fois sur scène la même journée.

RECOMPENSES

Palmarès principal

1^{er} prix : 10.000 €
 2^{ème} prix : 5.000 €
 3^{ème} prix : 3.000 €

Prix spéciaux

Prix de la meilleure interprétation de la création de Daniel Arango Prada : 1.000 €
 Prix du Public : 1.000 €
 Prix du meilleur programme : *honorifique*
 Prix de l'attention à la musique d'aujourd'hui : *honorifique*

Prix développement de carrière : valeur global 15.000 €

Prix Belle Saison : série de concerts, résidence, développement de projets artistiques
 Prix Fondation Villecroze : masterclass et résidence

Le détail des récompenses sera précisé avec la confirmation de participation. L'intitulé des prix est susceptible d'être modifié par la direction du concours avant le début des épreuves. Les prix devront être partagés à parts égales entre les membres du trio.

Plusieurs **engagements professionnels** pourront être proposés aux lauréats, qui s'engagent à tout mettre en œuvre pour honorer ces propositions. Les dates seront communiquées au moment de la confirmation d'inscription.

Palazzetto Bru Zane – Centre de musique romantique française (Venise)

www.bru-zane.com

Festival du Prieuré de Chirens

www.prieuredechirens.fr

Festival Moments musicaux en Chalosse

www.festivalmusiquechalosse.com

Musée en Musique de Grenoble

www.museeenmusique.com

Festival Berlioz de la Côte Saint-André

www.festivalberlioz.com

Festival Musique et Nature en Bauges

www.musiqueetnature.fr

Rencontres de violoncelle de Bélays

www.belays-violoncelle.fr

Festival de Besançon

www.festival-besancon.com

Radio France Musique

Invitation dans l'émission *Généralions France musique, le Live* présentée par Clément Rochefort

www.francemusique.fr/personne/clement-rochefort

Les Grands concerts (Lyon)

www.lesgrandsconcerts.com

Saison Jeunes Talents (Archives nationales – Paris)

www.jeunes-talents.org

Septembre musical de l'Orne (Alençon)

www.septembre-musical.com

Festival Radio France Occitanie – Montpellier

lefestival.eu/

CONCERT DES LAUREATS

Le concert des lauréats se tiendra en octobre 2023 (date à confirmer) à l'Opéra de Lyon et sera l'occasion de la cérémonie de remise des prix. Les lauréats devront recevoir personnellement leurs récompenses et seront tenus d'y jouer gracieusement un extrait du programme des épreuves, en accord avec la direction du concours.

Le concert pourra être enregistré.

Les lauréats acceptent d'offrir au CIMCL un récital dans l'année qui suit le concours. Les frais de séjour, de voyage seront pris en charge par le CIMCL.

DELIBERATION

Le jury est composé d'au moins 5 personnalités du monde musical choisies par la direction du concours. Le président du jury est nommé par la direction du concours ou élu par les membres du jury. Le jury délibérera à l'issue des 4 jours de récital. Les décisions du jury sont sans appel.

ENREGISTREMENT ET DIFFUSION

La Direction du concours se réserve le droit d'enregistrer tout ou partie des épreuves, de photographier ou filmer les candidats aux fins de publicité, archivage, diffusion télévisuelle, internet ou radio, en conformité avec les droits des artistes musiciens français (article L 212-3 du Code de la Propriété intellectuelle).

OBLIGATIONS

L'inscription au concours implique l'acceptation par les candidats de toutes les clauses du règlement. La version française du règlement aura seule valeur légale et officielle. En cas de litige, seules les autorités sises à Lyon sont compétentes.

LIEU DU CONCOURS

Université Lumière – Grand Amphithéâtre

18 quai Claude Bernard

69007 Lyon

<https://www.univ-lyon2.fr/campus/grand-amphitheatre>

Opéra de Lyon – Concert des lauréats

Place de la Comédie

69001 Lyon

www.opera-lyon.com

ADRESSE ADMINISTRATIVE DE CORRESPONDANCE

Concours international de musique de chambre de Lyon (CIMCL)

11 place Tobie Robatel 69001 Lyon - France

Tel : +33 (0)6 52 14 80 45

Email : contact@cimcl.fr

Site internet : www.cimcl.fr